STAGE
DE CHANT CHORAL
ET TECHNIQUE VOCALE

5 et 6 août 2017
PORT EN BESSIN HUPPAIN

Inscriptions et renseignements
06 87 21 95 44 ou par mail malegrave@wanadoo.fr

Intervenante
Agnès Pelé

agnès pelé
agnès pelé
www.agnespele.net

Un petit week-end en chanson, ça vous dit?

L'intervenante, c'est elle:

Agnès commence le violon à 7 ans, dans sa Bretagne natale. Après 5 ans d'études de pharmacie, elle choisit de s'orienter vers une profession musicale et obtient en 2006 un diplôme Universitaire de musicien intervenant (DUMI) au centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) de Rennes, puis un certificat de fin d'études musicales (CFEM) de direction de chœur au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Rennes où elle a étudié avec Régine Théodoresco. Elle étudie en parallèle le chant lyrique avec le russe Oleg Afonine. Egalement passionnée de tango argentin (danse et musique) en 2009, elle part à Buenos Aires pour ne revenir que 6 ans plus tard . Elle y poursuit ses études de chant avec la soprano Soledad de la Rosa, de direction aves Antonio Russo et Nestor Zadoff , et complète ses savoirs musicaux par l'étude du théâtre aux côtés du maître d'anthropologie théatrâle Guillermo Angelelli. Lors de son séjour argentin, elle compose également des œuvres pour violon et voix et enregistre un premier disque solo en Avril 2015.

Contenu du stage: Pratique du chant choral via un répertoire de chanson française et d'un chant argentin, écriture corporelle, la flèche/la coupe, harmonisation vocale pour choeur, improvisation vocale en groupe, exploration et découverte de la voix sur les plans technique et physiologique, écoute d'extraits sonores.
Travail inspiré des méthodes : Gramani, O passo (L.Ciavatta), El Taller coral (M. del C. Aguilar), La respiration (B. Calais-Germain), El director de coro (Antonio Russo, Gallo, Graetzer, Nardi), Moshé Fendelkrais...

Admission: adultes, tous niveaux (débutants, confirmés)

Horaires: Samedi 5 et dimanche 6 août 10h-12h30/ 14h30-17h00

Coût du stage: 150 euros, dont 75 à verser au moment de l'inscription.

Le complément du règlement du stage se fera le premier jour de stage. Les règlements peuvent être faits par chèque ou en espèce.